



ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIÉ
Valant règlement de consultation
Conception et réalisation d'une signalétique pédagogique
sur les inondations

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Elisabeth BRUSSAT
Présidente
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
6 rue du Pont Couvert
Le Bourg
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 8 septembre 2026.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

1) Contexte

La CLE du SAGE Dore, animée par le Parc naturel régional Livradois-Forez, s'est fixée pour objectif principal l'information sur la culture du risque (importance, fréquence, conséquences) et sur la réduction de la vulnérabilité des populations (comportements à adopter lors d'un épisode de crue, mesures d'organisation existantes, ...) dans le cadre du plan de communication du SAGE. Ces objectifs s'inscrivent également dans le cadre de la compétence GEMAPI exercée par le Parc sur le bassin versant de la Dore et notamment sur le volet « prévention des inondations ».



Afin de répondre à ces objectifs, il est prévu la réalisation d'un document d'information/sensibilisation sur les risques liés aux inondations, les moyens pour diminuer l'impact des crues dans les zones à enjeux mais aussi sur l'intérêt de conserver/ rétablir une dynamique naturelle des cours d'eau.

2) Contenu de la mission

L'action retenue consiste à réaliser des panneaux d'information pédagogique sur les inondations passées afin de développer la culture du risque inondation sur le territoire et améliorer la connaissance à destination du grand public.

Ces panneaux évoqueront les crues passées, des informations sur les repères de crues, une carte de localisation par secteurs (trois), ce qu'est une crue et quelles sont les solutions de gestion pour atténuer les risques (modèles en annexe 1). Ces panneaux seront accompagnés d'un repère de crue et d'une échelle. 4 repères de crues sont à créer. 3 échelles limnimétriques seront à fournir, à titre d'exemple, une d'une longueur de 2 mètres et deux de 1,50 mètres.

Les panneaux ainsi que les échelles et repères seront placés à Thiers, Ambert et Courpière (2 repères à Courpière).

a) Conception graphique, mise en forme des signalétiques

Le travail du prestataire consiste en la création et mise en forme d'une signalétique pédagogique avec pour chacun des trois panneaux une carte imagée de localisation de chaque secteur et une carte du bassin versant de la Dore avec point de situation. Le contenu textuel des panneaux est fourni par le Parc. Le prestataire doit mettre en page les panneaux dans le respect de la Charte graphique du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Le visuel des repères de crues reprendra le style présenté sur ce lien : [Générateur de repères de crue](#)
Les illustrations seront fournies en format exploitable, il est attendu une version numérique de chaque visuel.

b) Conception des panneaux/supports

Deuxièmement, il est demandé au prestataire la conception des supports, les trois panneaux en format A3, les trois échelles ainsi que les quatre repères de crues. Une attention particulière sera portée sur la durabilité des matériaux et leurs résistances aux intempéries.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

3) Réunion

Le prestataire participera à une réunion de début de prestation pour appréhender les attentes et les besoins de la mission avec la chargée de mission en charge de l'action et une réunion pour valider la version définitive des supports.

Cahier des charges à respecter pour la mise en page de la signalétique

Le prestataire devra respecter une mise en page de la signalétique :

- Infographie basée sur la charte graphique du syndicat mixte du Parc
- La version numérique finalisée des signalétiques pédagogiques



- Le (les) Bon(s) d'impression / fabrication.
- Le mobilier, et toutes les fournitures nécessaires à la pose de la signalétique pédagogique à mettre en place. Le maître d'ouvrage se chargera de la mise en place des éléments sur les sites.

Lieu de livraison :

Parc naturel régional Livradois-Forez-Maison du Parc -6 rue du Pont Couvert-Le Bourg-63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (40%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (50%)
3. Délais de livraison (10%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

Le présent Acte d'Engagement Simplifié signé.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.



Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le lundi 05 octobre 2026 à 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif des matériels proposés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional
Livradois-Forez